



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Découvrez le programme de la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2026

Lyon, 19 mai 2026

Du 15 au 19 juin 2026, l'Anact organise la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail sur le thème « Manager, c'est tout un travail ! ». Au programme : 20 ateliers collaboratifs organisés par les Aract partout en France, trois webinaires accessibles à tous et un événement d'ouverture le 15 juin à Paris. L'occasion de partager des repères et des témoignages pour soutenir un management au plus près du terrain et en faveur de la QVCT.

Pour faire face aux défis actuels – risques psychosociaux, usure professionnelle transitions écologique, démographique et numérique – les modes de management des entreprises françaises doivent évoluer vers des modalités plus participatives, favorisant l'autonomie des salariés et la reconnaissance du travail effectué. Mais pour progresser dans ces directions, il ne suffit pas de compter sur l'engagement individuel des managers et managées, ni sur leurs qualités personnelles. Il est nécessaire de mettre en place des organisations du travail et une culture managériale qui soutiennent de telles pratiques.

Durant la Semaine pour la QVCT 2026, l'Anact propose de partager des repères pour faire du management un levier d'amélioration de la qualité du travail des équipes et pour soutenir le travail des managers.

Les résultats d'un sondage réalisé avec Malakoff Humanis seront dévoilés le 15 juin et viendront nourrir les échanges.

Dans 16 régions, des ateliers collaboratifs

« Venez avec votre problématique de management, repartez avec des pistes d'action élaborées collectivement. » C'est l'invitation lancée par les 16 agences régionales de l'Anact (les Aract) à des employeurs, managers, RH et représentants du personnel pour co-construire des solutions en réponse à des problématiques concrètes de management.

[> En savoir plus](#)

Des événements variés en région

Du 15 au 19 juin, les Aract prévoient également dans chaque territoire une programmation riche en événements de proximité : tables rondes, ateliers, conférences, ciné-débat, ateliers ludo-pédagogiques...

[> Voir la programmation](#)

Rendez-vous à la conférence d'ouverture

Le 15 juin après-midi, l'Anact organise la conférence nationale de la semaine pour la QVCT. Au programme : intervention du ministre du Travail, résultats du sondage, retours d'expérience et regards croisés d'experts, de chercheurs et de praticiens.

> [S'inscrire à l'événement](#)

Trois webinaires sur des sujets centraux du management

Pendant la semaine, trois webinaires gratuits seront ouverts à tous pour partager des témoignages de structures qui font évoluer leur management, des regards d'experts et des pistes d'action possibles.

- > 16 juin à 11h : Comment mieux réguler le travail de mon équipe ? [S'inscrire](#)
- > 17 juin à 11h : Comment parler du travail pour l'améliorer ? Le rôle clé des managers. [S'inscrire](#)
- > 18 juin à 11h : Comment soutenir le travail de management ? [S'inscrire](#)

Cette Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2026 est organisée avec le soutien de Malakoff Humanis, et en partenariat avec l'Agefiph, l'ANDRH, la Mutualité Française, Préventica et l'Ugecam.

> [En savoir plus](#)

Contacts Presse

Catherine Guibert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38
Aurélié Descours - a.descours@anact.fr - 04 72 56 13 39

Anact

Établissement public administratif créé en 1973, sous tutelle du ministère du Travail, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) a vocation à améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Administrée par des représentants de l'Etat, des représentants des salariés et des employeurs, elle s'appuie sur un réseau de 16 agences régionales pour déployer des projets d'amélioration des conditions de travail au plus près des entreprises et des territoires. L'établissement propose notamment aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils pour concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service et performance.

Avec le soutien de

Malakoff Humanis

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger. En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes. En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien-vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur les plans extra financiers, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans.

En partenariat avec

Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est un acteur essentiel pour l'emploi de personnes en situation de handicap. Elle accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation, de la santé au travail et les entreprises pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées. En 2025, l'Agefiph a accompagné 60 000 salariés et travailleurs indépendants en situation de handicap, plus de 2 200 nouvelles entreprises et 3000 organismes de formation. Elle anime un réseau de 10 000 référents handicaps au niveau national, et est le principal financeur des Cap Emploi et des plateformes "emploi accompagné".

ANDRH

Association loi 1901, créée en 1947, l'ANDRH est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 6 315 membres, organisée en 64 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.

Mutualité Française

La Mutualité Française, un acteur clé de la protection sociale et de la santé. Créée en 1902, la Mutualité Française fédère aujourd'hui la quasi-totalité des mutuelles. À leurs côtés, elle agit pour la protection sociale de près de 32 millions de personnes en France et promeut le droit de toutes et tous à la pleine santé. Chaque jour, les mutuelles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément de la sécurité sociale, elles proposent aussi des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès, elles gèrent également une large offre de soins et services, et proposent de nombreuses actions de prévention sur tout le territoire.

Ugecam

Le Groupe Ugecam est l'opérateur de santé de l'Assurance Maladie. Au sein de ses 250 établissements et services, sanitaires et médico-sociaux, et ses 10 centres de santé, il soigne et accompagne des enfants, adolescents, adultes et personnes âgées fragilisés médicalement et socialement par la maladie ou le handicap.

Avec le soutien de



En partenariat avec

